

Pêche illégale France et Espagne renforcent leur collaboration

La France et l'Espagne vont renforcer leur collaboration en matière de lutte contre la pêche illégale, en particulier pour les « pêcheries sensibles » que sont le merlu, la baudroie et la cardine, dans le golfe de Gascogne et la mer Celtique.

« Les échanges de données sur l'activité des navires de pêche des deux pays vont s'intensifier », afin « d'assurer le respect des règles de contrôle des pêcheries », indique un communiqué commun aux ministères français de la Pêche et de l'Ecologie publié vendredi.

Ces efforts s'inscrivent dans le prolongement d'un accord bilatéral signé entre les deux pays en 2010 sur le contrôle de l'activité halieutique.

Au niveau national, des mesures de contrôle spécifique ont été introduites depuis le début de l'année 2013 sur ces trois espèces (pêchées ensemble), avec notamment un renforcement des contrôles et des sanctions en cas d'infraction, précise le communiqué.

France, Espagne, Royaume-Uni et Irlande organisent déjà « dès que possible » des patrouilles communes pour contrôler la pêche au merlu, ajoute le texte.

<http://www.agrisalon.com/actualites/2013/12/07/france-et-espagne-renforcent-leur-collaboration,07/12/2013>